**GRAMMAIRE**

1. **On est allé ou on est allés ?**

**Si l'on privilégie la grammaire, on écrit « on est allé »n on étant un prénom indéfini à la troisième personne du singulier.** **Mais si l'on donne la priorité au sens, on admet « on est allés »**.

**Les deux formes sont correctes**

1. **La marche à pied ou la marche à pieds ?**

Règle : **« à pied » est une locution adverbiale qui est toujours invariable.** **Elle s'écrit donc sans -s**. Elle signifie « en marchant ». Un moyen mnémotechnique de se rappeler que « à pied » est toujours **au singulier est de se dire qu'on utilise qu'un seul pied à la fois pour marcher ou courir.**

1. **Ou/où**

La conjonction de coordination **« ou »** s'écrit sans accent et peut être remplacée par « ou bien ». Elle exprime une idée d'alternative entre plusieurs choses. **« Où »** avec un accent est un pronom relatif ou un adverbe de lieu. Il exprime une idée de lieu et ne peut jamais être remplacé par « ou bien ».

1. **A l’attention ou à l’intention ?**

On use de la mention « **à l'attention** de » en tête d'une lettre, pour préciser son destinataire et signaler que le document est soumis à l'examen de celui-ci. La locution « **à l'intention** de » va plus loin : elle signifie que la démarche est faite en l'honneur de quelqu'un, pour qu'elle lui soit agréable ou profitable.

1. **Et/est**

**ET- est une conjonction de coordination** que l'on peut remplacer par 'ainsi que / et aussi / et puis'. Il s'utilise pour mettre deux idées, grammaticalement identiques
(deux propositions, deux groupes nominaux, deux adverbes, ...) sur un même pied d'égal

**EST- est la troisième personne du singulier du verbe être.**
On peut le remplacer par 'était'. Il sert soit comme verbe d'état, base d'une proposition, soit comme auxiliaire d'une base.

1. **C’est ou s’est**

**Utilisez s'est quand vous avez affaire à un verbe pronominal au passé composé** : il s'est levé. La forme **c'est** est constituée du pronom démonstratif ce élidé et du verbe être à la 3e personne du singulier : ce + est = c'est. On peut remplacer c'est par cela est. Ex. : C'est une bonne nouvelle.

1. **Ceci dit ou cela dit ?**

Le pronom ***ceci*** renvoie à ce qui suit ; ***cela*** renvoie à ce qui précède. Ceci dit est donc incorrect !

|  |  |
| --- | --- |
| **On dit** | **On ne dit pas** |
| *Cela dit, il se tut définitivement**Je suis d’accord avec toi. Cela dit…* | *Ceci dit, il se tut définitivement**Je suis d’accord avec toi. Ceci dit…* |

# Quels nombres prennent un S

Souvenez-vous que **le chiffre est au nombre ce que la lettre est au mot.** Il faut plusieurs lettres pour faire un mot, comme il faut plusieurs chiffres pour faire un nombre…

S. La règle, c’est que la plupart des nombres sont invariables… mais pas tous. Eh non, ce serait trop simple .

"Deux mille" : pas de S à mille ; en revanche deux millions ou deux milliards prennent un S.

 Vingt et cent sont un peu plus compliqués :

S également à cent dans deux cents, cinq cents, à vingtcondition que ce soient des nombres ronds : deux cents avec un S à cent mais deux cent deux… sans S.

Vingt prend un s dans les nombres où il est multiplié et non suivi d'un autre nombre : quatre-vingts, quatre-vingt-cinq

**Et pour les traits d’union ?** On se demande tout le temps où il en faut ? Depuis la réforme de l’orthographe de 1990, vous pouvez en mettre entre tous les mots qui composent un nombre. C’est plus simple.

## 9. Confusion entre « a » et « à »

Petit mais redoutable ! « **A** » est une forme du verbe avoir, tandis que « à » est une préposition. Pourtant, il n’est pas rare de les voir inter changés. Exemple : « Il a un chien » et non « Il à un chien ».

**Astuce :** Remplacez « a » par « avait ». Si la phrase reste correcte, c’est bien un verbe. Sinon, c’est la préposition.

## 10. Leur et leurs

On écrit « l**eur** chien » ou « **leurs** chiens » ? La règle est simple : « leur » est singulier lorsqu’il s’agit d’un objet ou d’une possession unique. En revanche, « leurs » est au pluriel si chaque personne possède son propre objet.

Exemple : « Ils promènent leur chien » (un seul chien pour tous) ou « Ils promènent leurs chiens » (chacun a son chien).

## 11. Les terminaisons en « é », « er » et « ez »

« Aller manger » ou « allez manger » ? Attention aux terminaisons. Une erreur fréquente consiste à mal conjuguer les verbes à l’infinitif, au passé ou à l’impératif.

**Astuce :** Remplacez par un autre verbe. Si « vendu » fonctionne, c’est que vous avez affaire à un participe passé.

**12. Ce ou se ?**

• Il ne faut pas confondre *ce* et *se.*

  On écrit ***ce*** quand il s'agit d'un déterminant ou d'un pronom démonstratif (→ idée de désignation). Exemples : ***Ce*** *crayon m'appartient.* (*ce* déterminant précède un nom) *Je ne sais* ***ce*** *qu'il va en penser.* (*ce* pronom est utilisé devant *qui* et *que* et également comme sujet du verbe *être*)

  On écrit ***se*** quand on a affaire à un verbe pronominal. Exemple : *Armand* ***se*** *croit tout permis.* (→ *Je me crois tout permis.*)

Si vous pouvez **remplacer le mot par « le »**: « *Ce* dossier est incomplet » –> « *Le* dossier est incomplet » ; ou si le mot est placé devant le verbe *être*, et qu’on peut **le** **remplacer par « cela »** : « *Ce* sera fait demain matin sans faute ! » –> « *Cela* sera fait… »…

… c’est « ce » qui convient